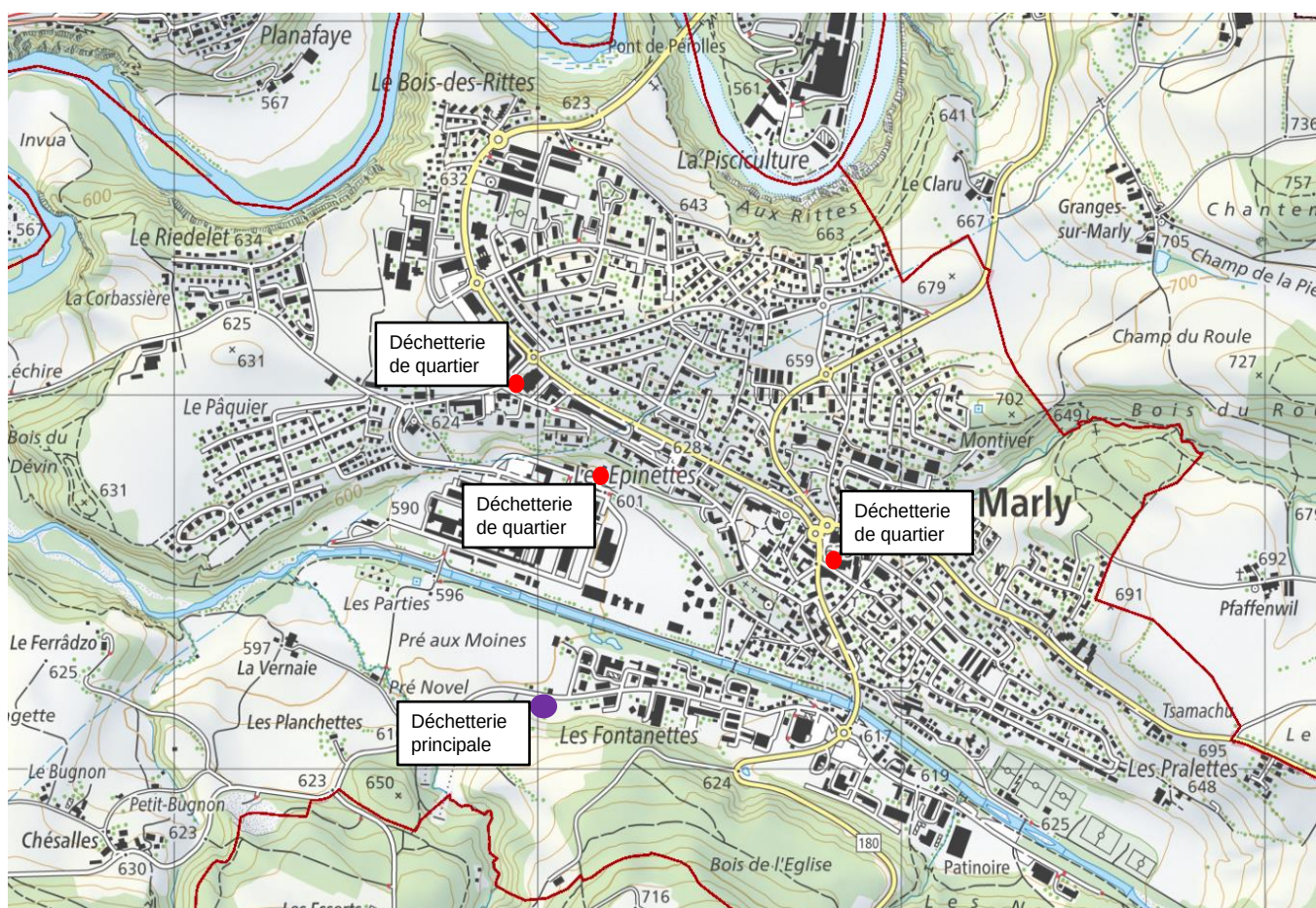


MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Déchetteries de quartier

- 1 - **Centre commercial "La Jonction"**: Verre, alu et boîtes de conserve, textiles et chaussures
2 - **Centre commercial "Marly Centre"**: Verre, alu et boîtes de conserve, textiles et chaussures
3 - **Eco quartier de l'Ancienne Papeterie**: Verre, alu et boîtes de conserve, textiles et chaussures

Déchetterie communale

Horaire 2026

Mardi: 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi: 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Vendredi: 14h00 à 17h00
Samedi: 09h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Fermeture

Dimanche, lundi et jeudi. Veille de fête: 17 h

Adresses et téléphones utiles

Emploi et Solidarité

Coup d'Pouce
Rte Cité-Bellevue 4
1700 Fribourg
026/484.82.40

Communauté d'Emmaüs

Route de la Pisciculture 6E
1700 Fribourg
026/424.55.67

Centre collecteur de Châtillon

SANIMA

Route de la Comba 50
1725 Posieux
026/305.22.75

SFR Société Fribourgeoise de Recyclage SA

Récupération de matériaux et recyclage
Route de la Comba 50
1725 Posieux
026/401.25.15

Station d'épuration (STEP) de Marly

Route de la Gérine 128
1723 Marly
026/436.33.77 - Ouverte les mercredis de
8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Contact et infos

Route de Fribourg 9
Case postale 63
1723 Marly
026 435 50 30
technique@marly.ch
www.marly.ch
Emplacement des bureaux des services techniques:
Route de l'Ancienne-Papeterie 104
1723 Marly

Ma contribution financière

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.). La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

Avertissement

Les sacs non conformes et/ou les autres déchets qui ne sont pas apportés aux points de récolte ne seront pas évacués par les services communaux. Des recherches seront entreprises afin d'identifier et sanctionner les contrevenants.

Pour plus d'information

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations qui se trouve sur le site internet de la Commune de Marly.
<https://www.marly.ch/technique/edilite-et-espaces-verts/dechetteries>





2026

Calendrier

Marly - 2026

Début des tournées : 06h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2 
M			1			3 
J	1 	Nouvel-An		2 		4 Fête-Dieu
V	2 	Lendemain de Nouvel-An		3 	1	5 
S	3			4	2	6
D	4	1	1	5	3	7
L	5	2	2	6 	4	8
M	6 	3 	3 	7 	5 	9 
M	7 	4 	4 	8 	6 	10 
J	8 	5 	5 	9 	7 	11 
V	9	6	6	10	8	12
S	10	7	7	11	9	13
D	11	8	8	12	10	14
L	12	9	9	13	11	15
M	13 	10 	10 	14 	12 	16 
M	14	11	11	15 	13 	17 
J	15 	12 	12 	16 	14  Ascension	18 
V	16	13	13	17	15 	19
S	17	14	14	18	16	20
D	18	15	15	19	17	21
L	19	16	16	20	18	22
M	20 	17 	17 	21 	19 	23 
M	21 	18 	18 	22 	20 	24 
J	22 	19 	19 	23 	21 	25 
V	23	20	20	24	22	26
S	24	21	21	25	23	27
D	25	22	22	26	24	28
L	26	23	23	27	25  Lundi de Pentecôte	29
M	27 	24 	24 	28 	26 	30 
M	28	25	25	29 	27 	
J	29 	26 	26 	30 	28 	
V	30	27	27		29	
S	31	28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31 			



2026

Calendrier

Marly - 2026

Début des tournées : 06h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale	5	3		5
D 5		2	6	4	1 Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8 Immaculée Conception
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26 Saint Etienne
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						



Comment bien **trier** ?

Les types de déchets



Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale payants

Collecte au porte-à-porte tous les jeudis selon le plan de ramassage. Les sacs à ordures doivent être déposés le jour même à 6 heures aux endroits prévus ou également à la déchetterie principale.



Papier et carton

Collecte porte-à-porte tous les mardis selon plan de ramassage. Ils doivent être déposés le jour même à 6 heures aux endroits prévus ou aussi à la déchetterie principale. Les cartons doivent être propres et sans autres matières telles que sagex, alu, etc.



Déchets compostables ménagers

Collecte au porte-à-porte les mercredis selon le plan de ramassage. Ces déchets doivent être déposés le jour même à 6 heures aux endroits prévus. Également à la déchetterie principale, maximum 0.50 m3. Branches maximum 2 m3.



Déchets encombrants combustibles

Les déchets encombrants du ménage, **de + de 35 litres**, peuvent être apportés gratuitement à la déchetterie principale, maximum 2 m3. Une collecte à domicile payante est également possible. Inscription via le site internet ou par téléphone au 026 435 50 30.



Aluminium et boîtes de conserve

Collecte de l'aluminium à la déchetterie principale et aux déchetteries de quartier. Tous les emballages et les boîtes de conserve arborant le logo "ALU".



Appareils électriques et électroniques

A rapporter en priorité dans les points de vente. Également récupérables à la déchetterie principale.



Bois

Le bois non traité peut être récupéré à la déchetterie principale, maximum 2 m3.



Verre

Collecte à la déchetterie principale et aux déchetteries de quartier. Il doit être propre, trié par couleur et n'avoir servi que pour l'usage alimentaire. **Collecter le verre c'est bien. Trier par couleur c'est mieux!**



Flacons en plastique avec bouchon

Les déchets ménagers en plastique autre que le "PET" doivent être mis dans le sac poubelle ou ramenés dans les commerces qui les reprennent gratuitement. Ils peuvent également être recyclés dans des sacs payants transparents type LEO dédiés au plastique.



Déchets inertes (petites quantités)

Les gravats tels que: porcelaine, briques, béton, petite quantité de matériaux de démolition (max 0.50 m3) sont acceptés à la déchetterie principale. **Les matériaux de démolition, de transformations ou contenant de l'amiante ne sont pas acceptés.**



Déchets spéciaux des ménages

Les déchets toxiques d'origine ménagère, tels que: pesticides, détartrants, fonds de peinture doivent être rapportés aux points de ventes ou sont récoltés à la STEP (station d'épuration) sur appel au 026 436 33 77 ou les mercredis de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h.



Dépouilles d'animaux

Les cadavres d'animaux sont à apporter au Centre collecteur de Châtillon-Posieux, Route de la Comba 50, 1725 Posieux. Tel. 026/305 22 75. Le poids des cadavres est limité à 250 kg. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 13h15 à 14h15.



Ferraille (objets métalliques)

Collecte de la ferraille et des objets métalliques à la déchetterie principale.



Capsules Nespresso (aluminium)

A retourner chez votre fournisseur ou à la déchetterie principale.



Huiles minérales et végétales

Les huiles **provenant des ménages** sont récupérées à la déchetterie principale, maximum 5 litres.



PET

Collecte à la déchetterie principale et chez les commerçants. Ne sont admis que les emballages comprimés portant le logo "PET-Recycling", tel que représenté ici.



Piles et accumulateurs

Les piles sont à retourner de préférence au point de vente. Des tonneaux sont également à disposition à la déchetterie principale. Il est important de **séparer les piles et accumulateurs au Lithium**, demander conseil au personnel.



Pneus

Les pneus préalablement déjantés et les batteries peuvent être évacués chez SFR à Châtillon ou chez votre garagiste.



Tubes lumineux (néon) / LED

Collecte à la déchetterie principale ou à retourner au fournisseur. Il est important de **séparer les éclairages LED**, demander conseil au personnel.



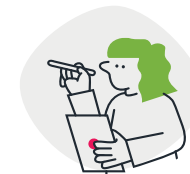
Textiles et chaussures

Collecte à la déchetterie principale et aux déchetteries de quartier. Introduire les vêtements, souliers, draps, etc. en bon état et propres dans un sac en plastique fermé, puis le glisser dans le container.



Sagex

Le sagex et les chips sont récupérés à la déchetterie principale.



Puff – Vapes – Cigarettes électroniques

A rapporter en priorité dans les points de vente. Également récupérables à la déchetterie principale.



Plantes à incinérer

Une collecte des plantes invasives devrait être créée à la déchetterie principale dans le courant du printemps 2026.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont collectées au porte-à-porte tous les jeudis dès 6h00, selon le plan de ramassage, dans les sacs officiels SACCO de couleur grise de 17, 35, 60 et 110 litres et également dans les containers de 800 litres pour les habitations contenant uniquement des sacs officiels SACCO. Ils peuvent également être déposés à la déchetterie principale.

Les commerçants et artisans, n'étant pas à l'Ancienne-Papeterie, peuvent également utiliser des containers de 800 litres munis d'un clip rouge officiel SACCO. Pour rappel, les containers ne doivent pas être remplis de façon exagérée. Les déchets posés à côté du container ne seront pas ramassés. L'accès à la déchetterie n'est pas autorisé.

Lieux de vente :

Sacs officiels SACCO : Migros, Coop, Marché Gaillard, station-service BP, Landi, Aldi, Lidl, Kiosque « Près de chez Vous », Otto's

Clips rouges officiels SACCO : Ils peuvent être fournis par les mêmes commerces

Les langes doivent impérativement être conditionnées dans des emballages transparents et déposés dans les containers de déchets ménagers.

Papier et carton

Le papier et le carton sont collectés au porte-à-porte tous les **mardis du mois dès 2026** selon le plan de ramassage.

Les paquets de papiers et cartons doivent être solidement attachés ou déposés dans un sac papier.

Ils seront déposés à la place container ou au bord de la voie publique le jour du ramassage à 6h00. Ils peuvent également être déposés à la déchetterie principale.

Les commerçants et artisans, n'étant pas à l'Ancienne-Papeterie, peuvent faire évacuer le papier et carton lors de la tournée du ramassage du papier avec un container de 800 litres muni d'un clip bleu. Les clips sont vendus à l'administration communale. L'accès à la déchetterie n'est pas autorisé.

Déchets compostables

Les déchets compostables sont collectés au porte-à-porte tous les mercredis dès 6h00 selon le plan de ramassage. Pour rappel, les vignettes sont à acheter à l'administration communale dès le 1^{er} décembre de chaque année. Les containers sans vignette de l'année en cours ne seront plus ramassés après le 31 janvier de l'année suivant la dernière vignette.

Attention, seule la vignette de l'année en cours doit être collée sur le devant du container et ne doit pas être superposée sans quoi le container ne sera pas vidé.

Le prix de la vignette est de	CHF	55.-	/ année pour un container de 120/140 litres
	CHF	110.-	/ année pour un container de 240 litres
	CHF	350.-	/ année pour un container de 800 litres.

Le secteur édilité et espaces verts recommande d'utiliser les conteneurs de 800 litres. Les autres conteneurs de 120/140, 240 ou 360 litres peuvent également être utilisés, dans ce cas, la commune ne prend aucune responsabilité en cas d'endommagement des récipients. Il est également recommandé de ne pas remplir lourdement les conteneurs.

Les déchets compostables peuvent également être mis et déposés dans des sacs papiers « compost » vendus au Marché Gaillard et à la Coop.

Les branches sont également récoltées lors du ramassage au porte-à-porte, attachées en fagots de 150 cm et déposées à côté du container privé.

Ces déchets peuvent également être apportés gratuitement à la déchetterie principale.

Déchets encombrants

Les déchets encombrants peuvent être apportés gratuitement à la déchetterie principale. Ces déchets peuvent être collectés à domicile, tous les mercredis après-midi dès 13h30, sur réservation par téléphone au 026 435 50 30 ou via notre site internet www.marly.ch. Une liste détaillée des objets à débarrasser sera demandée et une facture de CHF 30.-/transport sera ensuite envoyée.

Est considéré comme encombrant tout objet provenant du ménage qui ne peut être contenu dans un sac officiel de 35 litres. Les planches en bois seront empilées et non posées en vrac sans quoi elles ne seront pas ramassées. **Ne sont pas acceptés** : les matériaux inertes tels que pavés, dalles, béton, enrobé, etc... Nous nous réservons le droit de ne pas accepter un objet selon son volume ou son poids.

Les meubles usagés en bon état sont récupérés gratuitement chez vous par Coup d'Pouce (tél. 026 484 82 40) et Emmaüs (tél. 026 424 55 67).

Plastiques de ménage

Les déchets plastiques ci-après peuvent être conditionnés dans les sacs plastiques type LEO : briques de boissons, sacs plastiques, feuilles d'emballage, toutes les bouteilles en plastique telles que huile, vinaigre, shampoing, détergent, adoucissant, produit de nettoyage, les barquettes plastiques, pots de fleurs, gobelets de yoghourt, emballages de boisson, briques Tetra, matériaux composites tels qu'emballages de charcuterie, de fromage, etc... Séparer les opercules de leurs barquettes et ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres.

Ce qui n'est pas admis : les emballages très souillés ayant contenu des aliments marinés, les emballages contenant des restes, la vaisselle jetable, les jouets, les tuyaux d'arrosage ou similaire et les plastiques durs (matériel de bureau, décoration, etc...)

Lieux de vente des sacs plastiques type LEO : Marché Gaillard à Marly et Andrey Group à Le Mouret

Lieux de récolte des sacs plastiques type LEO : Andrey Group à Le Mouret et la déchetterie principale

Horaire 2026 – Déchetterie principale, Route de Chésalles 55a

Mardi :	10h00 à 12h00	et	14h00 à 17h00
Mercredi :	10h00 à 12h00	et	14h00 à 18h00
Vendredi :			14h00 à 17h00
Samedi :	09h00 à 12h00	et	13h00 à 17h00

Fermeture

Dimanche, lundi et jeudi. Veille de fête : 17 heures

Fériés et chômés 2026

- Jeudi 1er janvier (Nouvel-An)
- Vendredi 2 janvier (lendemain du Nouvel-An)
- Vendredi 3 avril (Vendredi-Saint)
- Lundi 6 avril (Lundi de Pâques)
- Vendredi 1er mai (Fête du travail, après-midi)
- Jeudi 14 mai (Ascension)
- Lundi 25 mai (Lundi de Pentecôte)
- Jeudi 4 juin (Fête-Dieu)
- Samedi 1er août (Fête Nationale)
- Samedi 15 août (Assomption)
- Dimanche 1er novembre (Toussaint)
- Mardi 8 décembre (Immaculé Conception)
- Jeudi 24 décembre (Après-midi)
- Vendredi 25 décembre (Noël)
- Samedi 26 décembre (Saint Etienne)
- Jeudi 31 décembre (Après-midi)

Pour plus de renseignement, veuillez contacter les services techniques par téléphone au 026 435 50 30, par email à technique@marly.ch ou consulter la brochure complète disponible sur internet www.marly.ch